FRC 4° 28.543b

Cza
Fre
24208

[Nouvelles]

RÉFLEXIONS

SUR

LA NOUVELLE DIVISION

DU ROYAUME,

Par M. Rabaut de Saint-Étienne,
Membre du Comité de Conſtitution,

ADRESSÉES A SES COMMETTANS.

1790.

THE NEWBERRY
LIBRARY

RÉFLEXIONS

SUR

LA NOUVELLE DIVISION

DU ROYAUME,

Par M. Rabaut de Saint-Étienne,
Membre du Comité de Constitution,

ADRESSÉES A SES COMMETTANS.

Tous les François ont reconnu l'utilité de la nouvelle Diviſion du Royaume, que l'Aſſemblée Nationale a décrétée ; & rien ne fait peut-être mieux l'éloge de notre Nation & de notre ſiècle, rien ne prouve mieux l'aſcendant de la raiſon ſur un Peuple rempli de patriotiſme & de lumières, que l'univerſelle adhéſion de toutes les parties de l'Empire à cette grande & univerſelle réforme. C'eſt par une ſuite de ce diſcernement rapide, de cette profonde ſagacité, qui ſemblent tenir de l'inſtinct, & qui caractériſent le Peuple François, qu'en un mois de temps, toutes les Provinces, toutes les Villes, tous les Citoyens, ont applaudi à ces Décrets régénérateurs qui ſubſtituent l'égalité politique de toutes les Villes & de toutes les portions du Royaume, au monſtrueux & contra-

dictoire amas d'inégalités, dont le temps, le hasard, les abus, les privilèges, la faveur ou le despotisme, avoient composé le chaos. Ce que Louis XIV n'auroit osé entreprendre, ce qu'il n'auroit pas pu exécuter, la Nation l'aura conçu, approuvé, exécuté dans l'espace de quelques mois. C'est que l'intérêt de tous est fait pour être senti & reconnu de tous; c'est que le despotisme commande, & que la raison seule persuade.

La timidité cependant s'étoit alarmée. Des Citoyens, honnêtes sans doute, mais foibles; cette classe d hommes, utiles dans le cours paisible d'une Administration sagement ordonnée, mais embarrassans ou dangereux dans la manœuvre d'une révolution générale, s'effrayoient de la tempête; ils croyoient l'Assemblée Nationale entourée de débris dont aucune main ne sembloit pouvoir relever & mettre en or les matériaux; ils trembloient en la voyant porter d'un autre côté son bras destructeur; ils ne concevoient pas comment pourroit s'opérer ce déplacement total des hommes & des choses. L'antique & illusoire solidité des Provinces à privilèges, le régime arbitraire des Pays d'Election, la chaîne de pouvoirs qui lie tous les Administrateurs les uns aux autres, cet entrelacis informe de Tribunaux de toute espece, dont la face de l'Empire est bisarrement couverte; une multitude d'hommes nés au sein des abus, alimentés par eux & intéressés, ce semble, à les maintenir; cet empire de l'usage que les hommes respectent aveuglément, comme ils font de tous les anciens pouvoirs; tout cela leur paroissoit autant d'obstacles insurmontables. Vous avez assez détruit, nous disoient-ils; c'est assez prononcer

de ces Décrets faciles, qui n'ont pour but que de renverser. L'Etat est désorganisé : tous les pouvoirs sont suspendus, nulle autorité n'est respectée, la multitude commande, & personne n'obéit ; craignez qu'en déplaçant tant d'intérêts depuis si long-temps établis, vous ne les souleviez tous ensemble, & que les mains mêmes que vous avez armées, ne renversent tout votre ouvrage.

Mais l'Assemblée Nationale qui, par la correspondance de tous ses Membres, connoît l'esprit de la Nation entière, ne s'est point effrayée de ces cris, & n'a point écouté ces timides & vulgaires conseils. Frappée de la multitude des abus contre lesquels chacun de nous avoit entendu, durant le cours de sa vie entière, de longues & inutiles réclamations, elle a pensé qu'il étoit indispensable de les couper par la racine ; que puisque dans l'histoire de l'Empire, dans l'histoire entière de l'Univers, il ne s'étoit jamais présenté une circonstance pareille à celle-ci, il falloit en profiter ; que le mal ayant gagné toutes les parties de l'Etat, c'étoit un crime de se contenter de palliatifs ; que garder les abus, ce n'étoit faire autre chose que garder les abus ; & que chargée de faire le bonheur d'un Peuple, dont tous les établissemens existans consommoient le malheur, il falloit renouveler ce Peuple même, changer les hommes, changer les choses, changer les mots, & ramener les vrais principes, puisqu'il n'en étoit aucun dont on ne se fût écarté.

Ces mots tant répétés depuis six mois, de régénération, de restauration, ne sont point des mots vagues & insignifians : ils tiennent profon-

dement à cette vérité, dont tous les François ſont pénétrés, que quand un Empire eſt tombé dans l'aviliſſement au-dehors, quand il eſt en mépris à ſes voiſins, quand il eſt énervé par la moleſſe, affoibli par le luxe, rongé par l'égoïſme, appauvri par le fiſc, joué par des volontés arbitraires, mépriſé de ceux-là même qui le gouvernent & qui dédaignent & ſes plaintes & ſon courroux; il faut renouveller ce Peuple, le rajeunir, changer ſes formes pour changer ſes idées, changer ſes Loix pour changer ſes mœurs, & tout détruire, oui, tout détruire, puiſque tout eſt à recréer.

Et je le demande aux François d'aujourd'hui: voudroient-ils être encore les François d'autrefois? Couverts de l'eſtime de l'Europe, auroient-ils honte de leur gloire? mais puiſqu'ils n'ont pu parvenir à cet état de renaiſſance, que par cette générale deſtruction dont quelques hommes encore cherchent à l'allarmer, puiſque ce que l'on a détruit étoit ce qu'il falloit détruire, qu'ils ferment l'oreille à de vaines clameurs, & qu'ils n'aient pas la foibleſſe de reculer à l'aſpect de leur propre ouvrage.

Une obſervation n'a point échappé à l'Aſſemblée Nationale; c'eſt la connoiſſance du caractère François qui s'eſt montré avec éclat dans l'Aſſemblée même. Prompt à concevoir, prompt à exécuter, impatient de jouir. Le François n'a pas plutôt vu le but, qu'il brûle d'y atteindre. Les obſtacles ſont pour lui des moyens, les reſiſtances des motifs, & les digues que l'on oppoſe à ce torrent, ne ſervent qu'à accroître ſon impétuoſité.

Un tel Peuple ne devoit pas être conduit comme un autre. La lenteur du Conseil & la méditation profonde des moyens, l'auroient endormi dans l'inertie. Trop de réflexions sont trop d'ennui. L'éloquence est hors de saison. On menoit les Athéniens avec des paroles ; le François actif veut agir : impatient, il veut des faits ; tout ce qui l'arrête trop long tems, l'aigrit ou le dégoûte, & il passe subitement à d'autres objets qui puissent exercer son infatigable activité. Des observateurs superficiels ont cru qu'il étoit changeant & volage : je viens d'indiquer la cause de cette erreur. Le François abandonne l'objet qu'il ne peut pas remplir, lorsque son coup-d'œil rapide & sûr lui fait voir qu'il est plus sage d'y renoncer : il s'y attache obstinement, tout le temps où son activité peut y être exercée. Il quitte un objet plutôt qu'un autre Peuple, parce qu'il l'a plutôt épuisé : cette différence tient à la promptitude de sa sagacité & à l'impétuosité de son caractère.

Cette réflexion, qui devroit elle-même me servir de motif à l'abreger ; mais que je n'ai pas le temps de resserrer, n'est cependant pas inutile ; elle sert à expliquer la conduite de la partie de l'Assemblée qui, dès les commencemens, s'est montrée populaire. Elle prouve combien se sont abusés ceux qui ne vouloient pas la révolution. Elle montrera, dans les Provinces, à ceux qui ne savent pas marcher à la cadence commune, qu'ils doivent renoncer à opposer des obstacles à une révolution très-avancée. Les François vouloient la liberté ; il falloit la leur laisser prendre.

Ce n'est donc pas de ceux qui ont renversé les

barrieres qu'il faut se plaindre ; c'est de ceux qui les ont posées. Sans ces obstacles que la violence a mis à la révolution, & dont le temps a découvert le ridicule, ceux qui ont opposé des digues au torrent, ne se plaindroient pas de ce qu'ils les a emportées. Ils font de grands reproches de ce qu'on a détruit la maison, au lieu de la réparer ; mais pourquoi n'ont-ils pas voulu qu'on en fît seulement la visite ?

L'organisation des Assemblées Municipales, que l'Assemblée Nationale vient de décréter, prouve qu'elle peut créer quand la malveillance veut bien lui en laisser le loisir, & même quand elle ne le veut pas. La nouvelle Division du Royaume qui vient d'être terminée, est désormais une base solide sur loquelle va s'établir l'égalité des droits de tous les Citoyens. C'est dans ces Départemens d'une étendue modérée, que tous les hommes vont être placés, tous les droits conservés, toutes les plaintes entendues, toutes les forces distribuées ; c'est-là, que par une administration facile, dont tout Citoyen aura en quelque manière la surveillance & la censure, & que les opérations du fisc & l'arbitraire des Ordonnances ne pourront plus obscurcir, des hommes choisis par le Peuple lui-même seront chargés de la gestion de ses intérêts.

Qu'il se défie maintenant, ce Peuple immense, dont l'Assemblée Nationale a toujours eu en vue le bonheur, qu'il se défie des obstacles que l'on chercheroit à mettre au cours de ces utiles opérations, & sur-tout qu'il prenne garde de ne pas y en mettre lui-même.

Aussitôt que les citoyens ont été instruits de la

diviſion prochaine en Départemens & en Diſtricts, ils ont ſaiſi les avantages de cette grande & ſimple opération ; mais bientôt l'intérêt particulier d'une multitude de villes, ou, ſi l'on veut, leurs droits & les avantages publics qu'elles ont cru voir dans leur ſituation, leur ont fait ſouhaiter de devenir Chefs-lieux, ſi ce n'eſt de Département, au moins de Diſtrict ; les demandes, les réclamations ſe ſont multipliées ; les Adreſſes, les Députés ſont arrivés en foule de toutes les parties du Royaume ; en ſorte que, ſi le Comité eût accueilli chaque demande ſans examen, il n'y auroit plus eu de meſure dans la diſtribution, plus d'égalité dans les parties : les Départemens & les Diſtricts ſe ſeroient multipliés à l'infini, ſans règle & ſans proportion, & le Comité ſeroit devenu injuſte par l'excès même de la juſtice. Tels ſont donc les heureux effets de la liberté & de l'égalité : telle eſt l'émulation qu'elles excitent. Tous veulent profiter des avantages communs ; & pluſieurs lieux, qui gémiſſoient ci-devant dans l'obſcurité, ou qui languiſſoient ſous une autorité arbitraire, renaiſſent à cette vie nouvelle, & réclament hautement ce qu'ils eſtiment être leurs droits.

Tous, cependant, ont été entendus ; toutes les localités ont été ſcrupuleuſement étudiées, toutes les convenances conſultées, tous les droits ſoigneuſement peſés ; & l'on peut dire, avec aſſurance, qu'il n'eſt pas une petite ville, pas un village, dont on ait tâché d'établir les rapports avec ſes voiſins, avec autant d'exactitude, que s'il eût été le ſeul dont on eût dû s'occuper. Deux mois entiers, d'un travail continué bien avant dans la nuit, ont été conſacrés à cet examen ; &,

malgré l'urgence des circonſtances, malgré l'impatience de la Nation elle-même, malgré cette apparence de jalouſie qui ſembloit naître entre des villes voiſines, malgré les fauſſes terreurs que l'on cherchoit à faire naître ſur les ſuites de ces rivalités, on a cru ne devoir jamais s'écarter de ce principe : que, puiſque cette grande opération ſe faiſoit pour le bonheur des peuples, il falloit examiner toutes les demandes ; que, puiſqu'on la faiſoit pour la poſtérité & pour le bonheur des enfans, il falloit écouter les pères.

Enfin, la Diviſion a été définitivement arrêtée ; mais ce n'eſt pas, ſans doute, avec une telle rigidité que, pour quelques détails de circonſtances locales, il n'y ait lieu d'entendre les réclamations qui pourroient être portées aux légiſlatures ſuivantes. Si les Peuples, qui ont chargé leurs Députés du glorieux emploi de rompre leurs fers & de leur donner une conſtitution nouvelle, s'ils ont obſervé les pénibles circonſtances où nous avons été placés ; s'ils conſidèrent combien eſt vaſte la carrière qu'ils nous ont eux-mêmes ouverte, & combien de travaux à-la-fois ſont impoſés à leurs Repréſentans, ils nous ſauront gré peut-être de la confiance & du zèle, qu'au milieu de tant d'autres méditations, nous avons mis à cette opération particulière, ou du moins ils en ſupporteront les imperfections paſſagères, & qu'il eſt ſi facile de redreſſer avec le temps.

Mais, pour ces imperfections, pour quelques droits à réclamer, pour quelques convenances ou quelques prétentions qui ſeront aiſément jugées par nos ſucceſſeurs, que les Peuples ne cherchent pas à troubler l'ordre immenſe qui,

dans peu, va s'établir par-tout à-la-fois ! Qu'ils se défient de ceux qui, pour déranger cette vaste opération, voudroient exciter des jalousies particulières ! qu'ils se rappellent les victoires qu'eux-mêmes ont remportées sur la malveillance, & l'adresse avec laquelle ils ont évité les piéges qui déja leur ont été tendus.

Placés au centre des évènemens, au rendez-vous de tous les rapports politiques, au foyer d'où se répandent la chaleur & l'activité générales, nous pouvons avertir les peuples de tous les obstacles qu'on voudroit mettre encore à leur liberté ; ils ne nous ont pas seulement chargés de travailler pour eux, mais encore de veiller pour eux. Eh bien ! qu'ils nous écoutent avec cette confiance que notre vigilance nous a, sans-doute, méritée.

Peuples, on vous attend à l'organisation des Municipalités, à la distribution des Départemens & des Districts. C'est là qu'on espère de vous diviser contre vous-mêmes ; on compte que l'intérêt particulier vous fera oublier l'intérêt public. On croit que les rivalités des villes désuniront les citoyens ; que celles qui se croiront méprisées, arrêteront, par jalousie, l'organisation générale : on se flatte de vous voir déchirer réciproquement. Ces armes que vous avez prises pour la liberté, on croit que vous vous en servirez pour favoriser la licence ou l'intérêt particulier ; on compte que, dans l'intérieur de vos villes, ceux qui avoient la douce habitude de l'autorité, favoriseront ces tumultes ; que les fausses & injurieuses alarmes de ceux qui avoient acheté le droit de vous gouverner, ajouteront au dé-

ſordre ; que ceux qui ſe croient injuſtement dépouillés, ſe jetteront dans la mêlée, ou vous travailleront ſourdement pour vous brouiller & vous détruire, & que de cette multitude de tempêtes locales, naîtra un bouleverſement général.

Vaine eſpérance ! triſte & déplorable reſſource de l'ariſtocratie au déſeſpoir ! Quand vous auriez la foibleſſe de vous étonner de ces terreurs, vos Repréſentans ne l'auront pas, & ils perſévéreront avec courage à remplir l'honorable tâche que vous leur avez preſcrite. Ce ne ſont pas eux, cependant, qui doureront de votre perſévéradce, & qui pourront craindre que vous renonciez au fruit de leurs travaux, au moment même de le cueillir. L'eſprit public s'eſt emparé de tous les François ; le titre de Citoyen, mot nouveau dans notre langue, comme les idées qu'il repréſente ſont nouvelles dans cet Empire, le titre de Citoyen fait maintenant vôtre gloire : dans cette déſorganiſation apparente de tous les pouvoirs, au ſein de ces erreurs d'eſprits, ou animés ou inquiets, qui cherchent autour d'eux l'autorité égarée, au milieu de cette apparence de déſordre ; il règne un ordre cependant ; une autorité réelle domine & fait entendre ſes loix ; c'eſt l'autorité ſainte du bien public ; c'eſt le ſentiment & le beſoin de l'ordre ; c'eſt la voix ſacrée de l'intérêt général, & l'eſpoir de la liberté.

Si les Peuples ſont animés de ces eſpérances, celles de l'Aſſemblée Nationale ne ſeront pas déçues. Mais que les Citoyens aient ſoin de ſe garder d'eux-mêmes, de leurs paſſions, de leurs rivalités, & de ces intérêts particuliers, le plus

souvent mal entendus, que l'on pourroit appeler l'amour-propre des villes. Elles ont toutes adhéré à la destruction des Corps, qu'elles prennent garde de ne pas devenir Corps elles-mêmes. Elles ont rompu la jalousie & l'esprit des Provinces, qu'elles ne leur substituent pas la jalousis des Cités. Elles ont voulu qu'il n'y eût plus en France que des François, qu'elles ne descendent pas de la dignité de ce nom devenu glorieux par elles, pour borner leurs vues à la petite enceinte de leurs murs.

Un Empire aussi vaste ne pouvoit être gouverné par une volonté simultanée; il falloit une division de ses parties; mais la Division n'est pas une scission; les Membres d'un Corps lui appartiennent toujours, quoique distincts les uns des autres; les Départemens, séparés par la nature, sont réunis par l'intérêt commun; administrés par le même régime, objets des mêmes soins, contribuant également à la représentation la plus parfaite qui fut jamais, aucune partie de l'Empire ne pourra échapper à la vigilance générale, ni redouter d'être sacrifiée.

Peut-être portons-nous trop loin des précautions qui véritablement sont bien plus grandes que nos craintes. Mais nous devons compte de tout aux peuples qui nous ont commis, de tout, même de nos plus légeres sollicitudes; & il nous est permis peut-être, en les invitant à élever l'édifice dont l'Assemblée Nationale leur a tracé le plan, de nous défier de tout ce qui pourroit arrêter l'exécution de cet ouvrage.

Les plus petites villes ont présenté des Adresses; toutes avoient l'ambition louable d'attirer dans

leur ſein quelqus branche de l'Adminiſtration : pluſieurs ſeront trompées dans leurs eſpérances. Mais l'Aſſemble Nationale a toujours eu pour but de vivifier avec égalité toutes les parties du Royaume, de ſemer par-tout les germes de la liberté, de former des hommes par-tout, en appelant à concourir à la choſe publique le plus grand nombre poſſible de citoyens. Tous ſeront rapprochés de leurs Adminiſtrateurs ; on n'irá plus chercher au loin la juſtice, la juſtice, c'eſt-à-dire, la répartition du droit de chacun. Avec quel ſcrupule n'a-t-on pas calculé les dépenſes & les pas que l'on vouloit épargner aux peuples, vérifié l'exiſtence des communications, étudié les difficultés, évité les obſtacles, conſulté les mœurs & les habitudes, & raſſemblé les lumières qu'ont dû fournir un ſi grand nombre de Repréſentans arrivés de toutes les parties du Royaume ?

Si, malgré tant de ſoins, il eſt encore des lieux qui gardent leurs prétentions, & qui ſe plaignent d'avoir été négligés, qu'ils rendent juſtice aux hommes impartiaux chargés de ce pénible travail ; qu'ils ſe ſoumettent aux Décrets de l'Aſſemblée ; qu'ils réſervent à des temps plus calmes, a une légiſlature moins traverſée, des repréſentations qui ſeront toujours entendues ; & qu'ils ſe gardent bien, pour des intérêts qu'ils s'exagèrent peut-être, & pour leur avantage particulier, de troubler l'organiſation générale, & de s'expoſer à en perdre eux-mêmes les fruits.

Tel eſt cependant l'avantage de la nouvelle Diviſion, qu'il n'eſt point de ville un peu importante, qui n'y ait obtenu quelque adminiſ-

tration ; ou qui n'ait lieu d'eſpérer quelque établiſſement propre à réveiller ſon activité. Quatre-vingt-cinq villes porteront inconteſtablemet le titre de Chefs-lieux de Département. Les localités où l'égalité des avantages feront peut-être accorder à quelques autres la faculté d'alterner. La liberté de ne pas placer les autres établiſſemens dans les mêmes lieux, appellera pluſieurs villes à les recevoir. Cinq ou ſix cents autres villes moins importantes, deviendront Chefs-lieux de Diſtricts; quelques autres recevront des Siéges de Juſtice; les Communautés réunies en cantons auront vraiſemblablement des Juges de paix ; & l'adminiſtration & les loix faiſant couler leur influence juſques dans les campagnes, tous les Citoyens utiles qui les cultivent, s'appercevront qu'ils ont été l'objet de l'attention de l'Aſſemblée, & que c'eſt d'eux préciſément qu'on a voulu ſe rapprocher. Peuples, jetez les yeux derriere vous, rappelez-vous ce que vous étiez naguère, & voyez ſi vous voulez profiter des avantages qu'on vous deſtine; & jugez ceux qui, par des inſinuations artificieuſes, chercheroient à vous en priver!

Sur l'Imprimé de l'Imprimerie de l'Aſſemblée Nationale.

A MARSEILLE, chez F. Brebion, Imprimeur du Roi & de Mgr. le Commandant.